

Observatoire Régional des Parcours Etudiants Aquitains (ORPEA)

Enquête sur le devenir au 1^{er} décembre 2009 des Docteurs ayant soutenu leur thèse en 2007

En Bref :

521 docteurs ayant soutenu leur thèse en 2007 ont été enquêtés au 1^{er} décembre 2009. 377 ont répondu, ce qui représente un taux de réponse de 72%.

Deux ans après l'obtention du diplôme, le taux d'emploi des docteurs génération 2007 est de 87%. Parmi eux :

- 81 % occupent un poste de cadres, ingénieurs ou de professions intellectuelles supérieures.
- 61% des docteurs en emploi sont en situation stable (CDI, fonctionnaires, professions libérales).
- Le taux de rétention régional est de 44%.

Egalement enquêté au 1^{er} décembre 2009, le taux d'emploi des docteurs de la promotion précédente est de 89%.

Méthodologie :

L'ORPEA a lancé au 1^{er} décembre 2009, pour la seconde année consécutive, une enquête sur le devenir des docteurs ayant soutenu leur thèse en 2007. Cette enquête porte sur l'ensemble des docteurs des universités de Bordeaux 1, Bordeaux 2, Bordeaux 3, Bordeaux IV, l'Institut d'Etudes Politiques de Bordeaux et de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour.

Le questionnaire comporte 7 parties :

- Coursus antérieur à l'obtention du doctorat;
- Financement;
- Parcours depuis l'obtention du doctorat;
- Situation au 1^{er} décembre 2009;
- Votre emploi principal au 1^{er} décembre 2009;
- Votre premier emploi;
- Signalétique.

Chaque université a procédé à l'envoi des questionnaires ainsi qu'à leur saisie : au total 377 des 521 docteurs interrogés ont répondu à l'enquête - par courrier ou saisie internet- soit un taux de réponse de 72%.

Pour réaliser cette synthèse, l'ORPEA a procédé à l'agrégation de l'ensemble des données de l'enquête. Un regroupement en 3 sections principales a été adopté afin de faciliter la lecture des données. Ces groupes sont : "Droit-Eco-Gestion", "LLSHS¹" et "Sciences".

Les objectifs poursuivis sont l'observation de l'insertion professionnelle des docteurs au niveau régional, l'étude des processus d'entrée et d'évolution sur le marché du travail, la mesure des conditions de l'insertion ainsi que l'adéquation des formations vis-à-vis de l'emploi.

Tableau 1 : Taux de réponse par discipline

	Nombre de diplômés	Nombre de répondants	Taux de réponse
Droit-Eco-Gestion	71	49	69%
LLSHS	129	108	84%
Sciences	321	220	68%
Total	521	377	72%

Certains pourcentages peuvent dépasser les 100% en raison d'arrondis.

¹ LLSHS = Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales

Partie 1 : Caractéristiques des répondants

Tableau 2 : Répartition des répondants par discipline, genre, nationalité, âge et durée de thèse

	Genre (%)		Nationalité (%)		Age		Durée de la thèse (années)	
	M	F	Française	Etrangère	Moyen	Médian	Moyen	Médian
Droit-Eco-Gestion	67%	33%	69%	31%	32	31	5	5
LLSHS	48%	52%	74%	26%	37	33	6	5
Sciences	66%	44%	90%	10%	29	28	3	3
Total répondants	61%	39%	82%	18%	32	29	4	4
Total enquêtés	62%	38%	76%	34%	32	30	4	4

61% des docteurs ayant soutenu leur thèse en 2007 sont des hommes. Les femmes sont cependant majoritaires en LLSHS où elles représentent 52% des répondants.

82% des docteurs de la promotion 2007 sont de nationalité française. C'est en Droit-Eco-Gestion que la proportion d'étudiants de nationalité étrangère est la plus importante (31%).

L'âge médian des docteurs de la promotion 2007 lors de la soutenance est de 29 ans. Les docteurs ayant soutenu leur thèse en 2007 en LLSHS sont en moyenne plus âgés (37 ans).

La durée moyenne de thèse est de 4 ans pour l'ensemble des répondants. En LLSHS et en Droit-Eco-Gestion, la durée médiane de thèse est de 5 ans alors qu'en Sciences elle est de 3 ans.

Tableau 3 : Diplômes antérieurs à l'entrée en thèse

	Droit-Eco-Gestion	LLSHS	Sciences	Total
DEA, Master recherche	90%	83%	76%	79%
DESS, Master professionnel	4%	5%	5%	5%
Diplôme d'ingénieur	0%	0%	14%	8%
Diplôme étranger équivalent	4%	8%	2%	4%
Médecine, pharmacie, odontologie	0%	<1%	2%	1%
Validation d'acquis	0%	2%	1%	1%
Autre	2%	2%	<1%	1%

NB: Plusieurs réponses possibles

A leur entrée en thèse, 79% des répondants sont titulaires d'un DEA, Master recherche.

Par discipline, ils sont 90% en Droit-Eco-Gestion, 83% en LLSHS et 76% en Sciences.

14% des docteurs en Sciences sont titulaires d'un diplôme d'ingénieur lors de leur inscription en thèse.

72% des répondants sont étudiants l'année précédant leur inscription en thèse. 22% sont en emploi, 4% sont demandeurs d'emploi et 2% dans une autre situation (retraité, congé parental, etc.). C'est en LLSHS que la proportion des répondants en emploi lors de l'entrée en thèse est la plus importante (39%).

Tableau 4 : Statut des répondants à l'entrée en thèse

	Etudiant	Salarié	Demandeur d'emploi	Autre
Droit-Eco-Gestion	76%	18%	6%	0%
LLSHS	52%	39%	3%	6%
Sciences	80%	15%	5%	<1%
Total	72%	22%	4%	2%

Tableau 5 : Projet professionnel au moment de la soutenance de thèse

	Droit-Eco-Gestion	LLSHS	Sciences	Total
Oui, dans le secteur privé	16%	13%	21%	18%
Oui, dans le secteur académique	54%	48%	50%	50%
Oui, dans le secteur public (hors académique)	10%	15%	9%	11%
Non	20%	24%	20%	21%

NB: Plusieurs réponses possibles

50% des docteurs avaient un projet professionnel dans le secteur académique au moment de soutenir leur thèse. 18% dans le secteur privé et 11% dans le secteur public.

21% des docteurs ont déclaré ne pas avoir de projet professionnel au moment de la soutenance.

60% des docteurs ont perçu un financement institutionnel seul durant leur thèse, 18% l'ont financé par une activité professionnelle. On constate une différence significative quant à la répartition des financements par discipline. 79% des docteurs en Sciences ont bénéficié d'un financement institutionnel seul alors que seulement 39% de docteurs en Droit-Eco-Gestion et 30% de docteurs en LLSHS l'ont perçu. Les docteurs en LLSHS sont majoritaires (33%) à avoir exercé une activité professionnelle pour financer leur thèse. (Cf. tableau 6, page 3)

Tableau 6 : Mode de financement de la thèse

	Droit-Eco-Gestion	LLSHS	Sciences	Total
Financement institutionnel seul	39%	30%	79%	60%
Activité professionnelle	24%	33%	9%	18%
Autre mode de financement	12%	16%	4%	9%
Financement institutionnel et activité professionnelle	12%	7%	5%	6%
Financement institutionnel et autre mode	2%	2%	1%	2%
Activité professionnelle et autre mode	8%	10%	1%	5%
Trois modes de financement	2%	2%	0%	<1%

Parmi les financements institutionnels perçus durant leur thèse, 51% des docteurs ont bénéficié d'une allocation de recherche du Ministère de la recherche. On ne remarque pas de différences significatives dans la répartition de l'allocation distribuée par le Ministère entre les disciplines de Sciences (50%) et de LLSHS (48%). En revanche, on observe qu'elle concerne 64% des docteurs en Droit-Eco-Gestion.

Le second mode de financement est l'allocation d'organismes tels que le CNRS ou l'INSERM : 17% des docteurs de la promotion 2007 l'ont perçu.

Tableau 7 : Financements institutionnels par discipline

	Droit-Eco-Gestion	LLSHS	Sciences	Total
Allocation de recherche Ministère de la Recherche	64%	48%	50%	51%
Allocation du Conseil Régional	8%	5%	9%	8%
Allocation autre organisme (CNRS, INSERM, INRA,...)	3%	13%	21%	17%
Bourse d'école	3%	4%	1%	2%
Aide autres ministères	3%	9%	1%	3%
Aide association	0%	0%	4%	3%
CIFRE	0%	4%	4%	3%
Financement particulier pour étrangers	8%	5%	3%	4%
Financement sur contrats de recherche obtenus par l'ED	5%	2%	2%	3%
Autre	8%	12%	5%	7%

NB: Plusieurs modes de financement possibles

Parmi l'ensemble des docteurs ayant financé leur thèse par une activité professionnelle, 25% ont occupé un poste d'enseignant et 25% ont exercé une autre activité dans la fonction publique. 23% ont été ATER, 17% salariés du privé et 10% ont pratiqué une autre activité professionnelle.

35% des docteurs en Droit-Eco-Gestion ont été ATER, 25% des docteurs LLSHS ont exercé le métier d'enseignant et 39% des docteurs en Sciences ont pratiqué une autre activité dans la fonction publique.

83% des docteurs ayant déclaré avoir eu recours à un autre type de financement se sont appuyés sur des ressources personnelles. Les docteurs de LLSHS sont majoritaires (93%) à être concernés par ce mode de financement, contre 67% en Droit-Eco-Gestion et 77% en Sciences.

Partie 2 : Parcours depuis l'obtention du doctorat

51% des docteurs ayant soutenu leur thèse en 2007 ont participé à la qualification au CNU (Conseil National des Universités). Le taux de participation s'élève à 60% pour les docteurs en Sciences, 45% pour les docteurs en LLSHS et 67% pour les docteurs en Droit-Eco-Gestion.

Globalement, 80% des docteurs se sont qualifiés. En Droit-Eco-Gestion, 53% des docteurs ont été qualifiés, ce qui est inférieur aux taux de qualification des docteurs de LLSHS (73%) et de Sciences (91%).

71% des répondants qualifiés ont candidaté à un poste de Maître de conférences. Parmi eux, 45% ont réussi.

Seuls 19% des docteurs ayant soutenu une thèse en 2007 ont candidaté à un concours de chercheur dans un organisme de recherche. 27% ont réussi.

44% des répondants ont effectué une mission en tant que chercheur postdoctoral. 60% des docteurs de Sciences sont concernés contre 20% des docteurs de LLSHS et 19% des docteurs de Droit-Eco-Gestion.

76% ont effectué une seule mission en qualité de chercheur postdoctoral, 29% en ont effectué 2.

Notons que pour ce type de contrat, les docteurs en Sciences sont majoritaires à 80% contre 14% pour les LLSHS et 5% pour les Droit-Eco-Gestion.

La durée moyenne d'une mission postdoctorale est de 17 mois. Pour un docteur de Sciences, elle est de 18 mois contre 12 mois en Droit-Eco-Gestion et 13 mois en LLSHS.

La majorité des docteurs ayant réalisé une mission de chercheur postdoctoral attestent avoir choisi ce type de contrat afin d'améliorer le contenu de leur CV (32%) et par intérêt pour le thème et l'équipe de recherche (32%).

Tableau 8 : Principales motivations de réalisation d'une mission en qualité de chercheur postdoctoral

	Droit-Eco-Gestion	LLSHS	Sciences	Total
Par intérêt pour le thème et l'équipe de recherche	33%	27%	34%	32%
Pour postuler à un poste de maître de conférences	7%	18%	17%	16%
Pour améliorer mon CV	40%	27%	33%	32%
Dans l'attente d'une situation meilleure	20%	24%	15%	17%
Autre	0%	4%	1%	2%

NB : plusieurs réponses possibles

Partie 3 : Devenir des docteurs au 1^{er} décembre 2009

87% des docteurs interrogés sont en emploi lors de l'enquête (dont 2% sont en emploi et en recherche d'emploi). 7% recherchent un emploi, 1% poursuivent des études et 4% sont dans une situation autre.

Le taux de chômage régional s'élève à 7%.

Le taux de chômage des docteurs en Sciences est d'un point inférieur au taux régional (6%) alors que les docteurs en Droit-Eco-Gestion et les docteurs en LLSHS se positionnent à 3 points au-dessus (10%).

Tableau 9 : Situation au 1^{er} décembre 2009 des docteurs ayant soutenu leur thèse en 2007

	Emploi	Emploi et recherche d'emploi	Recherche d'emploi	Etude	Autres	Taux d'insertion ²	Taux de chômage ³
Droit-Eco-Gestion	84%	4%	10%	2%	0%	90%	10%
LLSHS	77%	6%	9%	0%	8%	90%	10%
Sciences	90%	>1%	5%	2%	2%	94%	6%
Total	85%	2%	7%	1%	4%	93%	7%

Tableau 10 : Situation des docteurs au 1^{er} décembre 2009 en fonction de la situation à l'entrée en doctorat.

	Situation à l'entrée en doctorat				Total
	Etudiant	Salarié	Demandeur d'emploi	Autre	
Emploi	87%	90%	75%	50%	86%
Emploi et recherche d'emploi	1%	2%	6%	0%	2%
Recherche d'emploi	9%	0%	19%	13%	7%
Etude	2%	0%	0%	0%	<1%
Autres	2%	7%	0%	38%	4%

92% des répondants salariés à leur entrée en thèse exercent une activité professionnelle au moment de l'enquête. 88% des docteurs-répondants qui étaient en études au moment de leur entrée en thèse se sont intégrés professionnellement au 1^{er} décembre 2009.

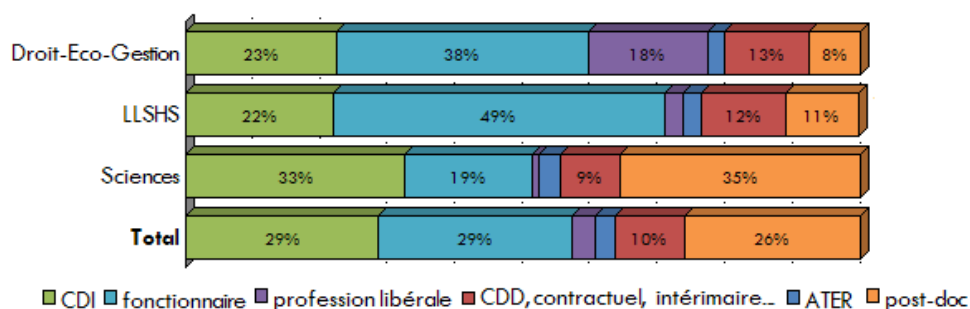
Partie 4 : Caractéristiques de l'emploi occupé au 1^{er} décembre 2009

61% des docteurs en emploi sont en situation stable (CDI, fonctionnaires, professions libérales) et 39% occupent un emploi non stable (CDD, ATER,...) dont 26% en contrat de chercheur postdoctoral.

49% des docteurs de LLSHS sont fonctionnaires contre 38% en Droit-Eco-Gestion et 19% en Sciences.

35% des docteurs en Sciences sont en post-doc. Seuls 8% des docteurs en Droit-Eco-Gestion et 11% des docteurs en LLSHS sont concernés par un contrat de type postdoctoral.

Graphique 1 : Nature de contrat de travail des docteurs en emploi au 1^{er} décembre 2009



² Taux d'insertion : Nombre de personne en emploi / (Nombre de personne en emploi + Nombre de personne en recherche d'emploi).

³ Taux de chômage : Nombre de personne en recherche d'emploi / (Nombre de personne en emploi + Nombre de personne en recherche d'emploi).

Tableau 11 : PCS des répondants en emploi au 1^{er} décembre 2009

	Cadres, ingénieurs et professions intellectuelles supérieures	Chefs d'entreprise et professions libérales	Techniciens, agents de maîtrise, contremaîtres	Employés ou ouvriers	Autres
Droit-Eco-Gestion	70%	13%	3%	3%	13%
LLSHS	68%	3%	3%	3%	24%
Sciences	88%	2%	2%	2%	7%
Total	81%	3%	2%	2%	12%

81% des docteurs en emploi occupent un poste de cadres, d'ingénieurs ou de professions intellectuelles supérieures.

Par discipline, on note que 88% des docteurs en Sciences sont concernés par un poste de niveau cadre contre 70% des docteurs en Droit-Eco-Gestion et 68% des docteurs en LLSHS.

Le statut de chefs d'entreprise et professions libérales concerne 13% des docteurs de Droit-Eco-Gestion pour seulement 3% des docteurs de LLSHS et 2% des docteurs de Sciences.

Tableau 12 : Quotité travaillée par discipline

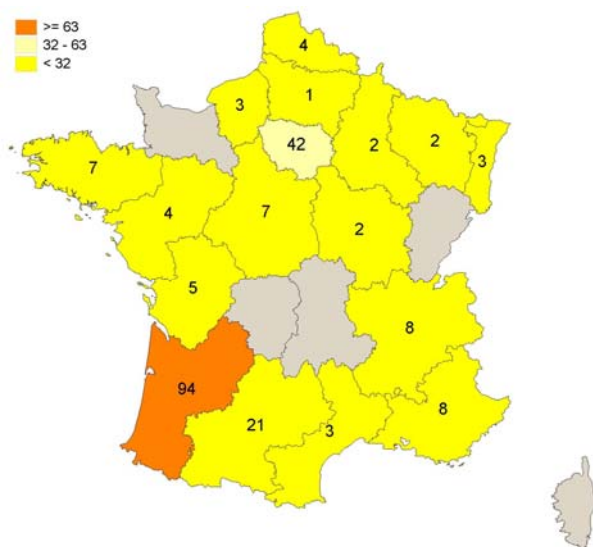
	Temps plein			Temps partiel		
	M	F	Ensemble	M	F	Ensemble
Droit-Eco-Gestion	85%	85%	85%	15%	15%	15%
LLSHS	89%	86%	88%	11%	14%	13%
Sciences	100%	97%	99%	0%	3%	<1%
Total	96%	91%	94%	4%	9%	6%

Au niveau régional, 94% des docteurs en emploi travaillent à temps plein au moment de l'enquête.

La quasi-totalité des docteurs-répondants de Sciences (99%) sont concernés contre 85% en Droit-Eco-Gestion et 88% en LLSHS (soit environ 8 points de moins que la moyenne régionale).

Seuls 6% des docteurs en emploi au 1^{er} décembre 2009 travaillent en temps partiel. 9% des femmes docteurs sont concernées contre 4% d'hommes.

Carte 1 : Localisation des docteurs en emplois



Globalement, 71% des docteurs en emploi travaillent en France.

33% des docteurs en LLSHS occupent un poste à l'étranger, 26% en Droit-Eco-Gestion et 28% en Sciences.

Le taux de rétention régionale est de 44%. La seconde région la plus attractive est la région d'Île-de-France : elle accueille 19% de docteurs en emploi.

Tableau 13 : Localisation des docteurs en emploi

	En France	A l'étranger
Droit-Eco-Gestion	74%	26%
LLSHS	67%	33%
Sciences	72%	28%
Total	71%	29%

Le salaire net médian hors primes s'établit à 2 083 euros par mois. Le salaire net moyen s'élève à 2 205 euros. Les docteurs en Droit-Eco-Gestion apparaissent mieux rémunérés que les docteurs des autres disciplines avec un salaire net moyen de 2 627 euros (contre 2 052 euros en LLSHS et 2 170 euros en Sciences).

Tableau 14 : Salaire mensuel moyen net et médian en euros par genre et par discipline pour les docteurs travaillant en France, à temps plein

	Genre		Moyenne	Médiane
	M	F		
Droit-Eco-Gestion	2644	2593	2627	2200
LLSHS	2093	2023	2052	2000
Sciences	2204	2093	2170	2074
Total	2249	2128	2205	2083

Les femmes docteurs travaillant en France et à temps plein sont moins rétribuées que leurs homologues masculins avec un salaire moyen net de 2 128 euros contre 2 249 euros pour les hommes.

Les docteurs sont globalement peu satisfaits du montant de leur rémunération puisqu'ils attribuent une note moyenne de 2,5 sur 4 ainsi que de leurs perspectives de carrière (2,7). En revanche, ils sont assez satisfaits de la localisation (3,1), du contenu (3,3) et de l'adéquation de leur doctorat avec leur emploi (3,1).

On remarque que pour la majorité des critères de satisfaction, les docteurs en LLSHS ont un score inférieur à la moyenne régionale, excepté pour le contenu (3,3) et la localisation de l'emploi (3,3).

Tableau 15 : Niveau de satisfaction de l'emploi vis-à-vis ... :

	Droit-Eco-Gestion	LLSHS	Sciences	Total
De l'adéquation de votre doctorat	3,6	2,8	3,1	3,1
De votre rémunération	2,7	2,4	2,5	2,5
De vos perspectives de carrière	2,9	2,5	2,7	2,7
Du contenu de votre emploi	3,4	3,3	3,2	3,3
De la localisation de votre emploi	3,3	3,3	3	3,1

NB : Echelle allant de 1 à 4 : 1 = pas satisfait et 4 = très satisfait

Partie 5 : Le 1^{er} emploi

Les caractéristiques du premier emploi qui sont présentées dans cette rubrique concernent les docteurs qui sont, depuis leur sortie de formation, toujours sur leur 1^{er} emploi ou non.

Tableau 16 : PCS premier emploi suivant la discipline

79% des docteurs occupent ou occupaient un poste de "Cadres, ingénieurs et professions intellectuelles supérieures".

Par discipline, le niveau cadre concerne 85% des docteurs en Sciences, 68% des docteurs en LLSHS et 64% des docteurs en Droit-Eco-Gestion.

	Cadres, ingénieurs et professions intellectuelles supérieures	Chefs d'entreprises et professions libérales	Techniciens, agents de maîtrise, contremaîtres	Employés ou ouvriers	Autres
Droit-Eco-Gestion	64%	9%	0%	9%	18%
LLSHS	68%	5%	11%	11%	5%
Sciences	85%	0%	1%	4%	9%
Total	79%	3%	2%	4%	11%

60% des docteurs en emploi le 1^{er} décembre 2009 disposent ou disposaient d'un contrat de travail stable (CDI, fonctionnaire, ...) lors de leur 1^{er} emploi. 32% des docteurs de Sciences sont ou étaient en CDI contre 26% en Droit-Eco-Gestion et LLSHS. Les docteurs de LLSHS (42%) sont majoritaires à exercer dans la fonction publique lors de leur premier emploi.

18% des docteurs effectuent ou effectuaient un 1^{er} emploi en tant que chercheur postdoctoral. 29% des docteurs en Sciences sont concernés.

Graphique 2 : Nature du contrat du premier emploi

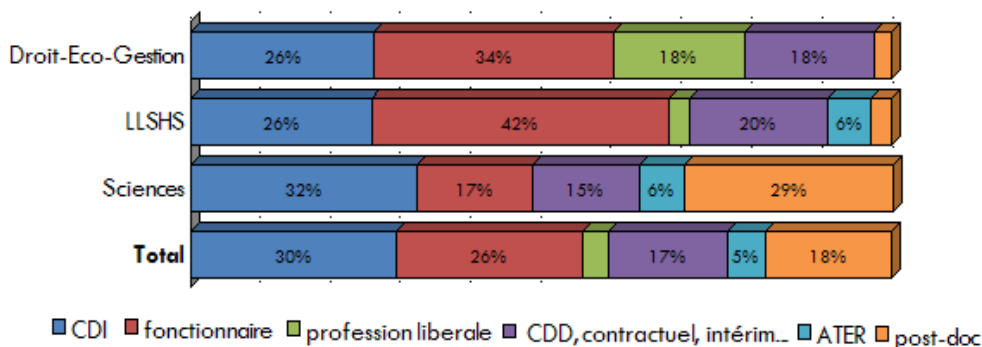


Tableau 17 : Durée de recherche du premier emploi* suivant les disciplines (en mois)

	Moyenne	Médiane
Droit-Eco-Gestion	6	4
LLSHS	5	2
Sciences	5	2
Total	5	2

*pour les répondant étudiant lors de l'inscription en thèse

La durée de recherche du premier emploi est de 5 mois en moyenne alors que la médiane s'établit à 2 mois. Par discipline, on ne remarque pas de différences significatives pour la durée de recherche du 1^{er} emploi.